



AGIRES DEVELOPPEMENT

Association Loi de 1901
Organisme Collecteur National
habilité par arrêté interministériel

Centre de Traitement - BP 7

78184 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX

taxe d'apprentissage 2010

(salaires 2009)

Contribution au Développement
de l'Apprentissage

FORMULAIRE DE VERSEMENT SIMPLIFIÉ

Complétez les cases blanches et retournez le 1^{er} exemplaire avant le 1^{er} Mars 2010

à l'adresse du centre de traitement ci-dessus

Calcul et/ou paiement en ligne <http://agires.com>

Siège social : 2 avenue Hoche 75008 PARIS ☎ 01 30 23 22 95

Référence traitement

Renseignements à fournir impérativement et à compléter le cas échéant	N° SIRET	Code APE	Nb. apprentis	Nb. salariés
	Raison sociale	N° CLIENT		Réf. CC
	Activité principale			ECO 103
	Adresse du siège			
Code postal	Ville	Personne à contacter		

VERSEMENT TOTAL AGIRES établira pour vous le reçu libératoire de versement.

Formulaire pour les entreprises de moins de 250 salariés

Masse salariale 2009 (déclaration DADS-U- Base taxe et contribution d'apprentissage)
Hors Haut Rhin ; Bas Rhin ; Moselle ; DOM (voir au dos de la déclaration)

= **A** € , ☒

• **Taxe d'apprentissage** $\frac{A \times 5^{(*)}}{1000}$

= **B** € , ☒

(*) Entreprise de 250 salariés et plus (voir réglementation spécifique au dos de la déclaration)

Pour tout apprenti présent au 31/12/2009, veuillez nous adresser une copie du contrat et cocher ici

• **Exonérations demandées** (joindre les pièces justificatives)

= **E** € , ☒

TAXE D'APPRENTISSAGE À VERSER

B - E = I € , ☒

SIGNATURE DU FORMULAIRE

Nous soussignés, certifions l'exactitude des informations déclarées.

Nom et qualité du signataire :

À _____ le _____ /02/2010

Signature

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Montant de la C.D.A. : **A** x 0,18 % = **C** € , ☒

MONTANT À VERSER (Agires établira pour vous le reçu libératoire de versement)

TOTAL À REGLER : **I + C = V** ,00 €

CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE AGIRES

VERSEMENT PARTIEL (Agires établira pour vous le reçu libératoire de versement) - Ne pas remplir cette rubrique dans le cas d'un versement total

F.N.D.M.A. 22%	Quota 30%	Barème (voir notice)			MONTANT À VERSER	CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE AGIRES
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	= V	,00 €

RÉFÉRENCES DU RÉGLEMENT

(CB) ou Télérèglement sur <http://agires.com>

Par chèque
Virement

Télérèglement
 Carte Bancaire
 Autre(s)

N°
du / 02 / 2010

Sur banque

Montant ,00 €

CACHET DU CABINET COMPTABLE

ÉCOLE : Si l'emplacement réservé s'avère insuffisant, merci de nous joindre la liste des écoles bénéficiaires après avoir reporté dans la zone la mention "LISTE JOINTE EN ANNEXE"

RÉFÉRENCE	Noms et adresses des établissements habilités	Code postal	Montant	Quota	A	B	C	AC

La Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux rétrocessions faites à ce document par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.